



Formulaire de demande matériel

Matériel mis à disposition des associations verlainoises reconnues par le Comité culturel de Verlaine.

	<u>Nombre disponible</u>	<u>Nombre demandé</u>	<u>Nombre accordé</u>
Tables type «Brasseur» 220x 75cm – hauteur 77,5cm	20		
Bancs type «Brasseur» 220x 27cm – hauteur 47cm	40		
Tables type «Brasseur» 220x 50cm – hauteur 77,5cm - avec fixation parasol diamètre 2,5cm	19		
Tables type «Brasseur» 220x 50cm – hauteur 77,5cm - sans fixation parasol	1		
Bancs type «Brasseur» 220x 25cm – hauteur 47cm	40		
Tables Alu. rondes - diamètre 60cm – hauteur 72cm	6		
Chaises Alu.	28		
Tables hautes – diamètre 80cm – hauteur 110cm	20		
Chaises pliantes	50		
Chariot pour chaises pliantes	1		
Praticables 200x100cm	10		
Pieds (praticables) – hauteur 40cm	24		
Pieds (praticables) – hauteur 60cm	40		
Pieds (praticables) – hauteur 80cm	40		
Escalier 5 marches avec rambardes pour praticables – hauteurs 20,40,60,80,100cm	1		
Cimaises (panneaux pleins) 200x120cm	70		
Cimaises (grilles). Prêt uniquement à l'intérieur des bâtiments communaux.	20		
Générateur à essence monophasé Matrix PG 3010F-3	1		
Percolateur West Bend 9L – 58015V - 55 tasses	1		
Distributeur d'eau chaude 10L – 200.054	1		
Bidon (eau) rond avec robinet – 50L	1		
Bidon (eau) type «jerrican» avec robinet – 20L	20		
Bidons (eau) ronds – 10L	13		
Bidon (eau) rond avec robinet – 25L	1		
Bidon (eau) rond – 25L	2		
Bidons (eau) rectangulaires (bouchons noirs) – 25L	6		

Comité Culturel de Verlaine Rue Vînave des Stréats, 32 4537 VERLAINE Permanente culturelle de Verlaine : Fabienne Hanze : 0492/12.20.17 culture@verlaine.be	<u>Demandeur garant</u> Nom : Prénom : Association : N° G.S.M. : Mail :
Descriptif de l'événement	<u>Période de prêt souhaitée</u> : Du.....au..... <u>Période de prêt accordée</u> Enlèvement le : Restitution le :
Accord du Comité Culturel de Verlaine : Date et signature :	Date et signature du garant :

Attention !

Une caution (de **500€** pour les praticables, les escaliers, les tables hautes, les tables et bancs type « Brasseur », les tables et chaises Alu, les cimaises et le générateur à essence. **50€** pour les bidons, le percolateur et le distributeur d'eau) sera demandée lors de l'enlèvement du matériel. Elle sera rendue lors de la restitution du matériel, si aucun dégât, perte ou vol n'est constaté.

Dégât, perte ou vol = remboursement de la valeur du matériel.

Le transport du matériel est à charge du demandeur.